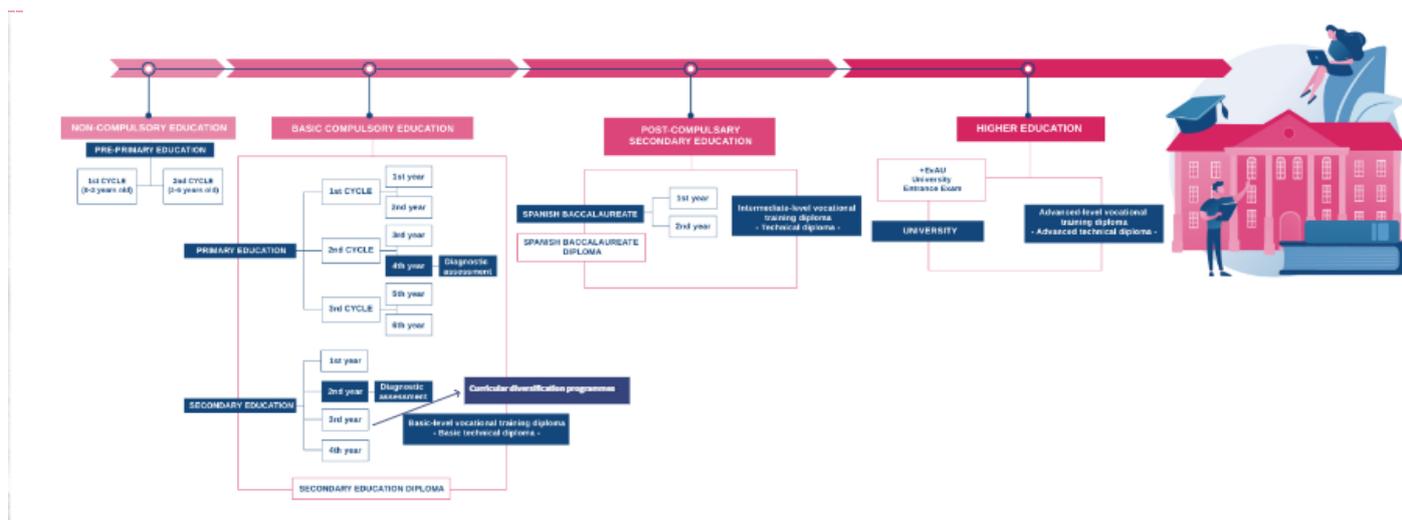




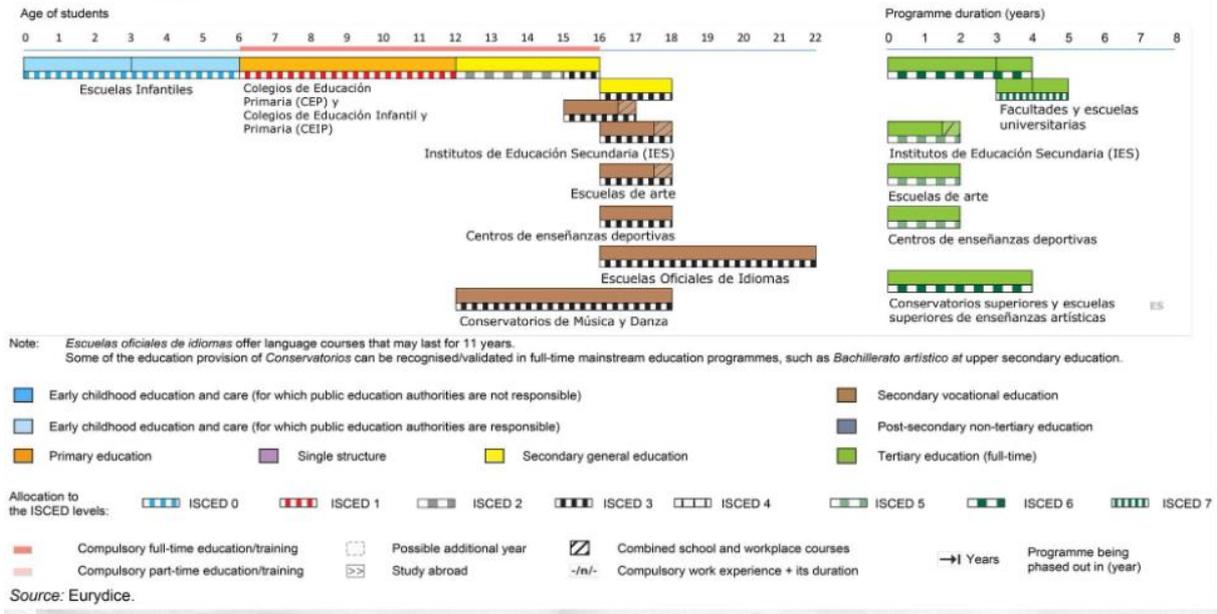
**Caroline Peiny**  
**Mobilité Erasmus Albacete, Espagne**  
**Projet EOS**  
**Du 8 au 12 mai 2023**

## Lundi 8 mai :

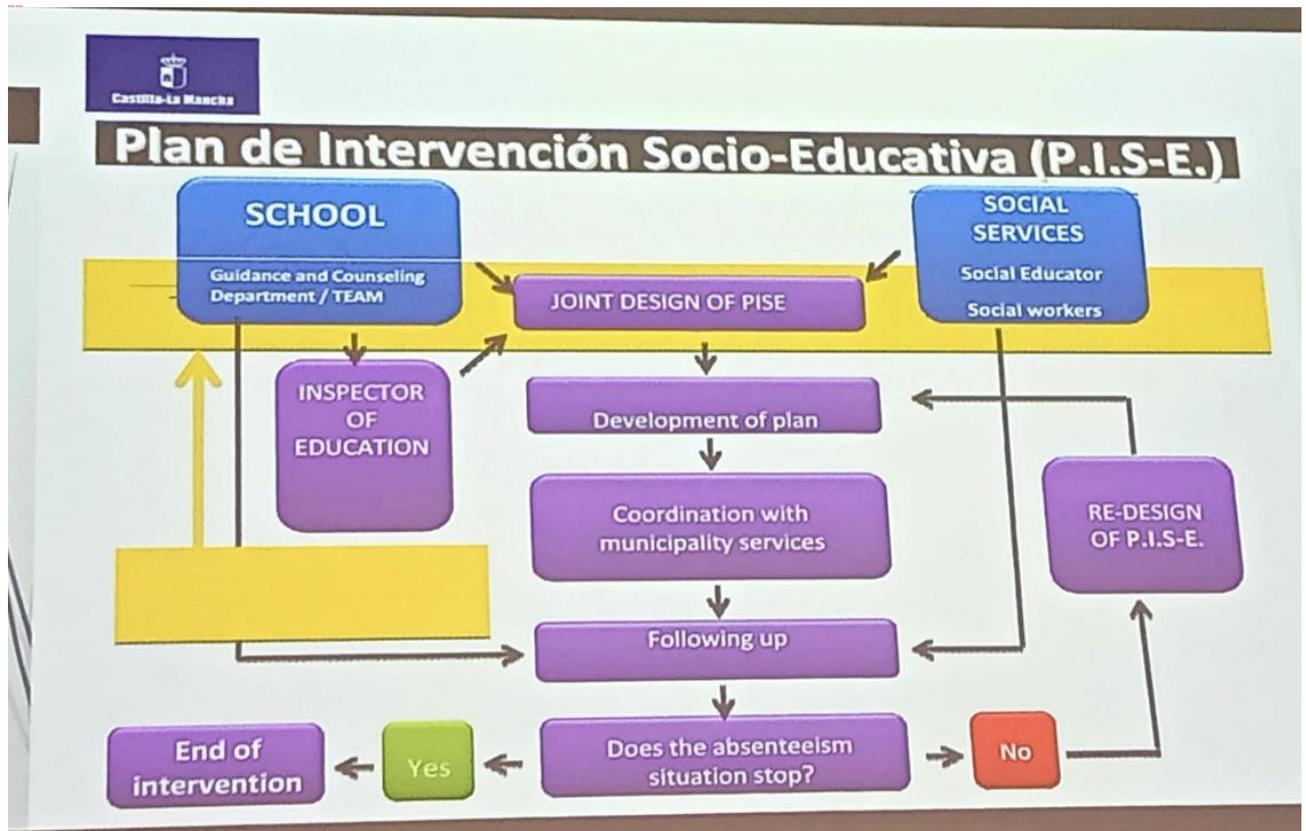
- Accueil et présentation des délégations, Discours de début de mobilité de la représentante de l'inspection d'Albacete et du DAASEN, Samuel Rouzet.
- Point d'étape des délégations sur la mise en place des outils présentés par la délégation française avec l'appui d'Omar Zanna (Jigsaw, set de table, le triangle aveugle, roll, visite au musée...).
- Visio avec Omar Zanna pour présenter le protocole d'évaluation à destination de toutes les délégations, pour tous les âges et facile à déployer.
  - Est-ce que je me mets à la place de l'autre ?
  - Est-ce que je fais preuve d'empathie ?
- Une grille d'observation, un questionnaire, des dessins à compléter
- Test : grille de Goodman à compléter par l'enseignant et/ou la famille, 1 par élève (= test d'empathie anonyme)
- Test de Favre pour les élèves : 12 questions, à remplir par l'élève (possible en numérique avec Plickers)
- Test visuel de Zanna : à remplir par l'élève mais on peut aller au-delà de la bulle. Ils devront choisir quel personnage ils ont le plus été au cours de leur vie.
- Présentation système éducatif. Phase expérimentale de pilotage d'outils de promotion de l'empathie



## Spain – 2022/2023



## ➤ Présentation de la structure du protocole PISE espagnol



## Mardi 9 mai :

CEIP Doctor Flemming. Visite d'une école qui se trouve dans le centre d'Albacete mais dans un quartier qui rassemblent des élèves d'origines sociales différentes ainsi que des migrants.

- Présentation de l'inclusion des élèves atteints de troubles du spectre autistique :

Mesures inclusives au niveau de l'établissement scolaire :

- Conseiller, former et sensibiliser
- Accessibilité, panneaux de signalisation, accès
- Jeux stratégiques dynamiques dans la cour de récréation pour favoriser l'interaction sociale
- Coordination du centre avec les familles et d'autres acteurs extérieurs (psychologues, logo pédagogues...)

Mesures inclusives au niveau de la classe :

- Réduction, élimination des barrières
- Utilisation de routines avec des soutiens visuels
- Adaptation du programme scolaire
- Utilisation des technologies
- Copains-assistants
- Co-tutorat
- Méthodologies inclusives : visual-thinking, travail coopératif, apprentissages multi-niveaux, coins-apprentissage, jeux d'imitation, expression et prévention de sentiments et phobies.

- Ateliers tournants Jigsaw en CE1/ utilisation du vocabulaire scientifique/ débat philo.

- Prévention de l'absentéisme à l'école primaire : Ana Calleja

Professeure de services à la communauté, attention aux élèves et aux familles en coordination avec les conseillers d'orientation des écoles, en complément du travail des enseignants.

Classification des différents types d'absentéisme :

Haute intensité : plus de 50% du temps d'enseignement mensuel. Absences très fréquentes parfois pendant de longues périodes sans aucune justification.

Intensité moyenne : entre 20% et 50%. Absences irrégulières mais fréquentes.

Faible intensité : moins de 20% soit presque 1 semaine de cours par mois.

Selon l'origine ou la cause :

- Causes liées à l'élève : santé, troubles du comportement, problèmes d'adaptation...
- Causes liées à la famille : santé, crise familiale, mauvaise organisation familiale, toxicomanie, problème autorité parentale...
- Causes liées à l'environnement social : modèles démotivants, appartenance à un groupe ayant des comportements à risque...

Activités et services offerts par les centres éducatifs pour la prévention de l'absentéisme :

- Cantine du petit-déjeuner et midi

- Copain-aide pour encourager la collaboration.
- Programme de co-existence à l'école et le reste de la communauté.

Ce travail de réseau collaboratif élèves-familles-professeurs-communauté entraîne une baisse du taux d'absentéisme sans avoir à entamer des procédures administratives.

- Unité d'accompagnement et d'orientation par Carmen Villar, conseillère éducative à l'école Flemming. Elle coordonne le projet des unités d'accompagnement et d'orientation personnelle et familiale des élèves éducativement vulnérables avec pour objectif :
  - Répondre aux besoins de conseils et de soutien
  - Participer à la prévention de l'absentéisme scolaire
  - Contribuer à réduire le taux d'abandon scolaire
  - Promouvoir des actions de motivation et de réussite éducative
  - Accompagner les familles des élèves vulnérables
  - Renforcer les réseaux de participation et de collaboration
  - Compléter le programme de coopération territoriale

### **Mercredi 10 mai :**

#### **IES Tomas Navarro**

- **Visite de l'école et ateliers.** Je vais donc observer une classe d'élèves de 18 ans qui sont en 2<sup>ème</sup> année de formation pour travailler avec de jeunes enfants. Ils nous présentent les ateliers qu'ils ont mis en place et qu'ils sont capables de mener avec de jeunes enfants : langage, tableaux à double entrée, algorithmes, couleurs, numération, conscience phonologique, puzzles, repérages dans le temps et l'espace, marionnettes, arts, puériculture, motricité, 5 sens...
- **Programme PISE et commissions locales d'absentéisme, Manuela Ruiz**

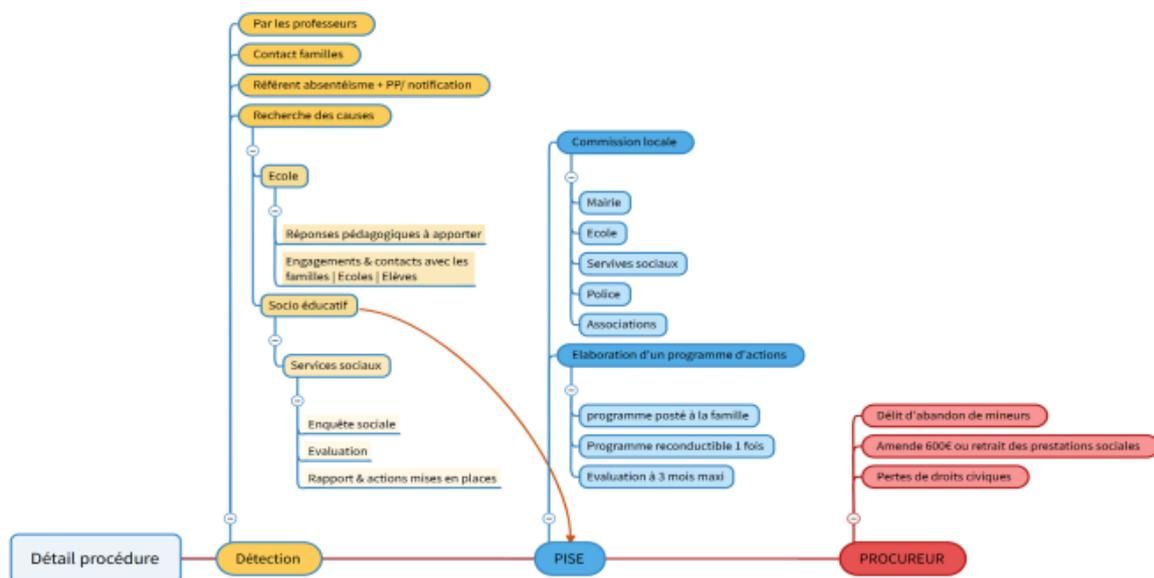
Composée d'un représentant de la mairie, un représentant de l'établissement scolaire, un représentant du service social, des représentants des associations locales, des experts en orientation et un représentant de la police.

#### **Cette commission sert à connaître :**

- les actions en matière d'absentéisme qui sont menées par les centres éducatifs, les services sociaux, les administrations concernées et les autres institutions et entités.
- Proposer aux responsables des initiatives municipales et sociales de prévention et élimination de l'absentéisme.
- Préparer un rapport annuel.

## Protocole absentéisme :

1. L'absentéisme est détecté par les enseignants qui contactent la famille.
2. Notification de la situation au responsable absentéisme
3. Evaluation des causes et réponses éducatives
4. intervention socio-éducative, rédaction d'un rapport d'engagement envoyé à l'inspecteur
5. Protocole PISE (plan d'intervention socio-éducatif)
6. Transmission au Procureur et sanctions, les parents sont considérés comme auteurs de délit d'abandon de mineur.



### ➤ Assistant social à l'école : Javier Palencia

- Fonctions de l'éducateur social : Préventif, Médiateur et Éducatif depuis l'intervention et la collaboration avec les familles, avec les élèves, avec les enseignants, avec d'autres professionnels et avec l'environnement du centre.
- Détection et prévention des facteurs de risque pouvant conduire à des situations éducatives défavorables.
- Collaboration avec les enseignants du centre dans l'action tutorale et dans la médiation des conflits (scolaires, parascolaires et/ou familiaux) en promouvant des stratégies pour leur résolution.
- Collaboration dans la prévention et le contrôle de l'absentéisme scolaire et du décrochage scolaire.
- Participation au développement des habiletés sociales.
- Participer à la préparation, l'exécution, la mise en œuvre et l'évaluation du Plan d'égalité et de coexistence du Centre.
- Collaborer à la conception de programmes d'intervention socio-éducative au niveau individuel, collectif et familial.

- Créer des canaux de participation et d'échange avec des groupes communautaires et des institutions pour connaître et tirer parti des ressources mutuelles au niveau culturel, du travail, etc.
- Intervenir auprès des pères-mères par des formations, des séances d'information ou par la création d'écoles familiales qui agissent dans le noyau familial, dans la mise en place de consignes d'habitudes saines, favorisant un climat affectif positif, la communication familiale etc...
- Coordonner leurs interventions avec celles réalisées par les services sociaux et/ou les centres de santé, les ressources communautaires, etc.

## **Jeudi 11 mai :**

### **CEIP La Paz**

- Projet de communautés d'apprentissage Exposition de l'histoire du centre, contexte, projet. L'établissement accueille 3 classes de maternelle, 6 en élémentaire, 4 de niveau collège et 1 dispositif d'enseignement à destination des adultes. Le public accueilli est essentiellement la communauté des gens du voyage sédentarisés.
- Plans et programmes des communautés d'apprentissage et des centres
- Ateliers d'observation en classe : Mon groupe et moi-même observons une classe à petit effectif qui participe à 3 ateliers tournants :
  - Jeu de plateau en mathématiques sur la multiplication
  - Jeu de mimes
  - Jeu de repérage

Le niveau sonore est très élevé, les élèves très familiers, les objectifs pédagogiques pas clairement énoncés ni connus des élèves. 2 enseignantes encadrent cette classe. Elles nous expliquent que le 1<sup>er</sup> objectif est de faire en sorte que les élèves soient présents à l'école. Le taux d'absentéisme y est particulièrement important, notamment le mardi, jour de marché.

Les enseignants de cet établissement sont recrutés sur projet en lien avec la lutte contre le décrochage scolaire.

Nous visitons le quartier qui est particulièrement détérioré et mal entretenu. Nous nous rendons ensuite dans un centre social qui accueille les enfants en dehors de l'école et leur propose de nombreuses activités.

## **Vendredi 12 mai :**

- Système de protection de l'enfance

CONCEPT : Celui dans lequel, en raison de circonstances familiales, sociales ou éducatives, de carences ou de conflits, la personne mineure est lésée dans son développement personnel, familial, social ou éducatif, dans son bien-être ou dans ses droits, d'une manière qui, sans atteignant l'entité, l'intensité ou la persistance qui justifierait leur déclaration d'impuissance et la prise en charge de la tutelle par le ministère de la Justice, l'intervention de l'administration publique de Castilla La Mancha est nécessaire pour éliminer, réduire ou compenser les

difficultés ou l'inadaptation qui l'affecte et éviter son impuissance et son exclusion sociale sans avoir à être séparé de son environnement familial.

➤ Quelques indicateurs de risque

a) Le manque de soins physiques ou mentaux de l'enfant ou de l'adolescent par les parents, ou par les personnes exerçant la tutelle, la tutelle ou le placement familial, qui entraîne une légère atteinte à leur santé physique ou émotionnelle lorsque jugé, pour la nature ou par la répétition des épisodes, la possibilité de leur persistance ou l'aggravation de leurs effets.

b) La négligence dans la prise en charge des mineurs et le manque de suivi médical par les parents, ou par les personnes qui exercent leur tutelle, tutelle ou placement familial.

c) L'existence d'un frère ou d'une sœur déclarés en situation de risque ou d'impuissance, à moins que la situation familiale n'ait manifestement changé.

d) L'utilisation, par les parents, ou ceux qui exercent des fonctions de tutelle, de tutelle ou de placement familial, de sanctions habituelles et disproportionnées et de directives de correction violentes qui, sans constituer un épisode grave ou un schéma chronique de violence, nuisent à leur développement.

e) L'évolution négative des programmes d'intervention suivis avec la famille et l'obstruction à leur développement ou mise en œuvre.

f) Les pratiques discriminatoires, par les responsables des parents, à l'égard des enfants et des adolescents qui nuisent à leur bien-être et à leur santé mentale et physique, notamment :

1er Les attitudes discriminatoires qui, en raison du sexe, de l'âge ou du handicap, peuvent augmenter les risques de confinement à domicile, le manque d'accès à l'éducation, le manque d'opportunités de loisirs, le manque d'accès à l'art et à la culture de la vie, ainsi que toute autre circonstance qui, en raison de sexe, d'âge ou de handicap, les empêche de jouir de leurs droits de manière égale.

2ème La non-acceptation de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre.

➤ **OBJECTIFS:**

a) Le renforcement et l'augmentation des facteurs de protection dans le milieu familial, avec la collaboration des parents, des personnes qui exercent la tutelle ou la garde et des enfants et adolescents eux-mêmes en fonction de leur âge.

b) L'atténuation ou la réduction des facteurs de risque par la formation des parents à répondre adéquatement aux besoins de l'enfant ou de l'adolescent, en leur fournissant les moyens techniques et économiques qui leur permettent de rester à la maison, en promouvant les facteurs de protection et de résilience du mineur et sa famille.

c) La satisfaction adéquate des principaux besoins de l'enfant ou de l'adolescent pour les services et ressources normalisés, et la réparation des dommages causés.

d) Le complément aux actions des parents dans la mesure nécessaire et viable, en favorisant et en donnant la priorité à la préservation de la famille tant qu'elle n'est pas considérée comme contraire à l'intérêt de la personne mineure.



Quand le dossier est transmis au procureur, il doit y avoir toutes les démarches faites depuis le début du suivi des absences.

Le dossier est réévalué à 3 mois/ à 6 mois.

- Si la situation s'est améliorée, on clôture.
- Si pas d'amélioration, le procureur porte plainte contre la famille. On passe du civil au pénal. Une amende symbolique sera à régler par la famille qui si elle ne paie pas, peut avoir un casier ou aller en prison dans la pire situation.

La semaine se termine par la remise des certificats LTT4 à la mairie d'Albacete.

Cette mobilité m'a permis d'avoir une meilleure connaissance de la prévention du décrochage en Espagne. Nous prévoyons déjà une réunion à notre retour pour la mise en œuvre du protocole dès la rentrée scolaire 23-24. Nous établissons une carte mentale qui nous permet de regrouper les objectifs du projet EOS, les livrables et les personnes ressource.

